



Site BDS :

- Qu'est-ce que le Boycott Universitaire ?
- Quelles formes peut prendre le Boycott Universitaire ?
- Pourquoi le Boycott Universitaire d'Israël ?
- Qu'est-ce que l'Apartheid Universitaire israélien ?
- Quelques exemples de collaboration entre les universités israéliennes et la politique d'occupation.

Qu'est-ce que le Boycott Universitaire ?

Dans le cadre de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'Etat israélien, les intellectuels et les universitaires (professeurs, chercheurs, employés de l'université, étudiants, etc.) ont un rôle à jouer, pour plusieurs raisons :

- D'abord en tant que **citoyens** qui, quelque soit leur position, ont leur part de responsabilité et le **devoir moral de combattre l'injustice**, comme à l'époque du combat contre l'Apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980.
- Ensuite, par **solidarité avec les collègues palestiniens** dont la liberté académique est mise en péril par l'occupation israélienne.
- Enfin, par souci d'efficacité, en utilisant leur place pour faire pression sur leurs collègues en Israël, en France et dans le reste du monde. La place et la réputation des universitaires en Israël est telle que les pressions dans ce domaine sont particulièrement efficaces.

D'un point de vue institutionnel, les universités et institutions académiques israéliennes soutiennent, activement ou passivement, l'oppression de l'Etat d'Israël, son armée, son idéologie, ses pratiques discriminatoires etc. Sans appeler à couper toutes relations avec les quelques universitaires israéliens qui sont ouvertement critiques de leur gouvernement, soutiennent leurs collègues palestiniens et œuvrent pour la paix, les Palestiniens appellent néanmoins unanimement au boycott universitaire d'Israël.

Cet appel a été formulé dès le mois d'août 2002 et il est relayé aujourd'hui par l'organisation palestinienne **PACBI**. Il a été suivi par de nombreux universitaires dans le monde entier, des individus, des syndicats ou des organisations comme **BRICUP** et UCU en Grande Bretagne, FNEEQ et ASSE au Québec, ou **USACBI** aux Etats-Unis. En France, de nombreuses initiatives locales ont vu le jour, mais ce n'est que depuis 2009 qu'une organisation d'universitaires s'est mise en place, l'**AURDIP**, et que plusieurs syndicats universitaires ont commencé à se pencher sur la question (SUD Education, SUD Recherche, SUD Etudiant, FSU...). La campagne BDS France vise à fédérer et à pérenniser toutes les initiatives en faveur du boycott des institutions universitaires israéliennes, ainsi qu'à aider à leur mise en œuvre.

Quelles formes peut prendre le Boycott Universitaire ?

Le boycott universitaire est une mesure de rétorsion non violente qui peut prendre l'une des formes suivantes :

- En premier lieu : Ne pas participer à des conférences en Israël, ne pas coopérer avec des institutions universitaires israéliennes, en particulier les agences d'évaluation ou les journaux israéliens.
- Dans un deuxième temps : Promouvoir un tel boycott en rendant publiques les lettres de refus et en incitant d'autres individus, organisations et conseils d'administration universitaires à rompre leurs liens professionnels avec les institutions et à adopter des résolutions publiques condamnant la politique israélienne. Participer dans les universités à un travail d'information sur la situation en Palestine et les réalités de l'occupation et de la colonisation. Participer aussi, en tant qu'universitaires, à des actions plus larges, manifestations, conférences, tribunes publiées dans les journaux...
- Dans un troisième niveau : Inciter les institutions internationales à ne pas financer des institutions israéliennes. En particulier, faire pression sur les gouvernements européens pour qu'ils suspendent les accords de coopération entre l'Union Européenne et Israël.
- Parallèlement à tout cela : Soutenir directement des institutions universitaires palestiniennes, sans exiger en retour qu'elles développent un partenariat avec des organisations israéliennes. Défendre le droit à l'éducation des

Palestiniens et soutenir le personnel et les étudiants des universités palestiniennes dans la défense de ce droit. Pour cela, contacter en Palestine l'organisation [Right To Education](#) et, en France, le [CICUP](#).

Pourquoi le Boycott Universitaire d'Israël ?

Non, **l'université n'est pas un lieu de liberté qu'il faut exclure du champ du boycott. Il est difficile de s'y exprimer contre la politique d'occupation gouvernementale et la liberté y est principalement réservée aux citoyens israéliens, dans un véritable Apartheid Universitaire**, comme en témoignent les exemples ci dessous.

Non, **les universitaires ne sont pas tous des héros progressistes** qu'il faudrait protéger. La plupart des universitaires israéliens ferment les yeux et surtout la bouche face à l'occupation et aux discriminations qui les favorisent. Si certains s'y opposent, d'autres plus nombreux s'expriment ouvertement pour soutenir les actions criminelles de leur gouvernement, voire pour en réclamer davantage. Des pétitions massives d'universitaires ont, par exemple, soutenu les massacres de Gaza en janvier 2009. Non, **la science n'est pas neutre**. Non seulement les mathématiques ou les sciences de l'ingénieur peuvent avoir des **applications militaires**, mais même l'architecture, l'histoire, la géographie, l'archéologie ou les sciences politiques sont utilisées en Israël **pour justifier la colonisation et l'occupation**. Ci dessous quelques exemples encore...

Qu'est-ce que l'Apartheid Universitaire israélien ?

- L'Université d'Ariel, l'Université de Bar Ilan et le Collège Herzog ont ouvert des campus dans les territoires occupés. Dans les deux premières, un drapeau israélien doit être présent dans chaque salle et tout étudiant doit prendre au moins un cours en culture juive, histoire juive et/ou en histoire d'Israël. L'Université de Tel Aviv a construit une partie de son campus sur un village palestinien détruit. L'Université Hébraïque de Jérusalem a également annexé des terres palestiniennes en 2004 pour étendre son campus.

- De nombreuses mesures dans la société israélienne favorisent les citoyens ayant effectué leur service militaire, discriminant ainsi les Palestiniens qui ne le font pas. C'est le cas en matière d'offre d'emploi, mais aussi dans le domaine universitaire. Souvent ces mesures sont explicites, mais elles sont parfois plus insidieuses. En décrétant un âge minimum de 20 ans pour entrer dans certains programmes universitaires (ce qui correspond à la sortie du service militaire pour les citoyens Juifs), on force les Palestiniens à patienter deux ou trois ans sans pouvoir s'y inscrire... De façon plus explicite, pour obtenir une place à la cité universitaire de Haïfa, une preuve de service militaire doit être fournie. Dans toutes les universités israéliennes, des bourses d'étude, dispenses de droits d'inscription, gratuité de logement et autres aides financières sont accordées pendant cinq ans aux étudiants qui sortent de l'armée. Ces critères discriminatoires dans l'attribution de bourses est général en Israël, tant dans la plupart des bourses provenant de l'université et d'organismes publics, que de celles qui proviennent de fondations privées, et ces mesures ont été accrues pendant et après les massacres de Gaza en janvier 2009.

- 20% des citoyens d'Israël sont des Palestiniens. Pourtant, moins de 10% sont en premier cycle, moins de 5% en deuxième cycle, 3% en troisième cycle et seuls 1% sont enseignants. En revanche, les Palestiniens ont trois fois plus de chance de voir leur candidature rejetée et, parmi ceux qui sont acceptés, les étudiants palestiniens sont trois fois plus souvent traduits devant le conseil disciplinaire des universités israéliennes, en particulier dans les cas où ils s'opposent trop ouvertement à la politique d'occupation israélienne. Aucune ville palestinienne n'a été retenue dans le système d'assistance aux étudiants en difficulté.

[...]

Quelques exemples de collaboration entre les universités israéliennes et la politique d'occupation :

La plupart des universités israéliennes participent à des programmes scientifiques ayant des applications militaires, mais plus ou moins discrètement :

- Le Technion collabore directement avec la société privée d'armements Elbit, mais aussi à la mise au point de bulldozers télécommandés pour détruire les maisons palestiniennes. L'un des dirigeants de Elbit siège aussi dans le conseil d'administration de l'Institut Weizman et dans celui de l'Université Hébraïque de Jérusalem.

- Certaines bases militaires sont implantées sur des campus universitaires et les étudiants-militaires assistent donc aux cours en uniforme. C'est le cas de l'Université Hébraïque de Jérusalem, de celle de Haïfa, du Wingate Institute ou du Collège de Zfat. Le Collège de Zfat forme plus spécifiquement les membres des services secrets israéliens. Son transfert à l'Université Hébraïque de Jérusalem a été empêché par une initiative du Boycott Universitaire en Grande Bretagne en 2006.

Appel d'universitaires français pour le boycott d'Israël. 15-02-2009.

Il faut mettre fin à l'impunité d'Israël

Les témoignages qui s'accumulent montrent à l'évidence qu'Israël a commis à Gaza de véritables crimes de guerre, en affamant, en privant de soins, puis en massacrant, à l'abri de tout regard médiatique, une population dépourvue de tout moyen de fuir ou de se défendre. Les images et les récits qui nous parviennent maintenant sont insoutenables. Il ne s'agit pas là de « bavures » dont se seraient rendus coupables quelques militaires, mais d'une politique délibérée qui relève du **nettoyage ethnique**. Comme le disait un appel paru dans le Guardian du 16 janvier dernier et signé par 300 personnalités du monde universitaire britannique, l'objectif est bien **d'éradiquer les Palestiniens en tant que force politique** capable de résister à l'expropriation continue de leurs terres et de leurs ressources.

Il faut mettre fin à l'impunité d'Israël. Ni l'aide humanitaire ni l'appel à prolonger le cessez-le-feu ne suffisent. Le blocus de Gaza doit être levé et Israël, avec ses responsables politiques et militaires, doit être jugé pour crimes de guerre. Nous demandons au gouvernement français et à la population française de prendre toutes les mesures pratiques pour obliger Israël à accepter ces exigences, et en premier lieu d'appliquer un programme de boycott, de cessation des investissements et de sanctions.

Les signataires de ce texte s'engagent à cesser toute collaboration avec les institutions israéliennes participant à l'occupation, et se déclarent solidaires de ceux qui en Israël luttent courageusement pour les droits humains, sociaux et politiques des Palestiniens.

Déclaration de lauréats du prix Nobel contre les actions de boycott académique visant des universitaires israéliens, des institutions israéliens, et des centres universitaires et instituts de recherche et de formation en rapport avec Israël

A l'initiative des prix Nobel Roger Kornberg -Université de Stanford- et Steven Weinberg, -Université du Texas à Austin-, 38 prix Nobel ont approuvé la déclaration écrite suivante sous l'égide de chercheurs pour la paix au Moyen-Orient (SPME) à travers le monde concernant les tentatives de boycott, de rupture ou sanctions envers les universitaires israéliens, les institutions et centres de recherche et de formation.

Estimant que le boycott universitaire, culturel, les désinvestissements et sanctions (BDS) dans les domaines universitaire et académique sont:

- * Contraires aux principes de la liberté académique et scientifique,
- * Contraires aux principes de la liberté d'expression et d'enquête, et
- * Pourraient bien constituer une discrimination en vertu de l'origine nationale,

Nous, les soussignés lauréats du prix Nobel, appelons les étudiants, professeurs et collègues responsables de l'université à s'opposer et dénoncer les appels et les campagnes de boycott, désinvestissement et sanctions contre les universitaires israéliens, les institutions universitaires et les centres universitaires et instituts de formation et de recherche en relation avec eux .

En outre, nous encourageons les étudiants, les collègues professeurs et responsables d'université à **promouvoir et offrir des possibilités de dialogues publics où les parties peuvent échanger sur la recherche de résolution de conflits et de problèmes plutôt que de servir de terreau à la polémique, à la propagande, à la confrontation, à l'incompréhension et à la méfiance.**

Nous, et beaucoup avec nous, nous consacrons à **l'amélioration de la condition humaine en faisant le travail souvent difficile de compréhension de phénomènes complexes et apparemment insolubles. Nous croyons que l'université doit fonctionner comme une communauté ouverte, tolérante et respectueuse, de coopération et de collaboration pour des actions de résolution de problèmes complexes.**

Pourquoi avoir fondée « Chercheurs sans frontières » ?

L'opinion se préoccupe de la liberté de la presse, de l'indépendance de la Justice. Elle est moins attentive à la **défense de la liberté de la science**, qu'elle tient pour acquise ou naturelle. Pourtant, le scandale du Mediator, en France, ou, en Grande-Bretagne, la démission de Sir Howard Davies, le directeur de la prestigieuse London School of Economics, à la suite de la révélation du financement de l'un de ses programmes par la Libye, nous rappellent que la science doit elle aussi savoir se protéger

Cinq dangers la menacent, de nature différente.

1) Le plus évident d'entre eux est celui de la **répression** politique directe des chercheurs qui pensent mal dans des situations autoritaires ou totalitaires, voire dans certaines démocraties que polluent des législations liberticides ou des dispositions d'exception. La Chine, la Russie, l'Iran, Cuba, la plupart des pays subsahariens n'hésitent pas à enfermer leurs universitaires supposés dissidents ni à censurer leurs écrits. Mais c'est aussi dans une démocratie parlementaire, candidate à l'adhésion à l'Union européenne, la Turquie, qu'une sociologue, Pinar Selek, peut être accusée d'un attentat imaginaire, incarcérée, torturée, condamnée à la prison à vie, trois fois acquittée par les tribunaux, et néanmoins faire quatre fois l'objet d'un appel du parquet, désireux de mettre hors d'état de nuire une auteur qui s'intéresse de trop près à la question kurde et à l'institution militaire !

En France même, la police n'a jamais été chiche en matière de coopération avec ses homologues des régimes autoritaires nord-africains et subsahariens pour contrôler leurs étudiants fréquentant les universités de l'Hexagone. Les doctorants en sciences sociales ont été des «clients» tout désignés de cette collaboration, dès lors que ces derniers avaient des sujets de thèse de nature à déplaire à leurs autorités. [...]

2) De toute façon, **les démocraties libérales sont menacées en leur sein par un maccarthysme rampant**. Les universités américaines sont soumises au Patriot Act qui permet le contrôle des emprunts d'ouvrages dans les bibliothèques et des enseignements au nom de la lutte contre le terrorisme international. En France, le haut fonctionnaire de défense qui siège à la direction du CNRS a provoqué des sanctions administratives contre un chercheur s'intéressant trop à l'islam, Vincent Geisser, et des scientifiques – par exemple l'historien des migrations Patrick Weil – ont vu leur carrière bloquée ou ralentie pour des raisons qui ne pouvaient être que politiques, compte tenu des évaluations très positives dont ils avaient fait l'objet par les seules instances compétentes. Mais **c'est sans doute en Israël que le phénomène est le plus préoccupant, maintenant que les universitaires doivent montrer patte sioniste blanche à chaque moment de leur carrière, voire à chaque invitation à l'étranger**.

3) La liberté scientifique est également mise en cause par le **durcissement constant des dispositions en matière de circulation des personnes**, au nom, cette fois-ci, de la lutte contre l'immigration clandestine: chercheurs et universitaires d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ne peuvent plus accéder dans des conditions décentes aux congrès et colloques organisés en Europe ou en Amérique du Nord et sont de plus en plus nombreux à devoir y renoncer faute d'obtenir les visas nécessaires.

4) Dans les démocraties libérales, les pouvoirs économiques et politiques ont compris que, faute d'être en mesure d'enfermer ou de tuer les chercheurs, ils pouvaient tenter de les **ruiner en leur intentant des procès** avec des demandes extravagantes de dommages et intérêts [...]

5) Néanmoins, le danger le plus redoutable qui met en péril la liberté de la création scientifique – car la recherche est un acte de création, tout comme l'art, autant qu'un acte de connaissance – a trait à ses **nouveaux modes de financement**, depuis que le monde est entré dans l'ère néo-libérale, au tournant des années 1980. L'adoption des règles du New Public Management dans les domaines de l'Enseignement supérieur et de la recherche est lourde de quatre conséquences liberticides :

- a) elle tend à substituer aux emplois scientifiques stables des contrats à durée très étroitement déterminée qui placent les jeunes chercheurs dans des situations de précarité et de concurrence peu propices à l'indépendance, voire à la résistance, par rapport aux pouvoirs politiques, administratifs et économiques ;

- b) elle vise aussi à remplacer le financement public stable de la recherche et de l'université par son financement ad hoc, privé ou en tout cas contractuel, sur la base de programmes de plus ou moins courte durée, au risque de soumettre l'agenda de la production de la connaissance à celui des bailleurs [...]

- c) de même, le New Public Management invite les grandes entreprises et les administrations, voire les gouvernements étrangers, à financer des chaires, des programmes, des thèses, au péril de leur indépendance d'esprit ;

- d) enfin, il réduit l'évaluation scientifique à des procédures quantitatives, sur le mode de l'obligation de résultats à court terme, dont la bibliométrie, dans le domaine des sciences sociales, est l'illustration la plus atterrante - et la plus propice à tous les trompes l'œil !

Si ce type de gestion de la recherche et de l'Enseignement supérieur devait perdurer, il conduirait le monde, et singulièrement les sociétés démocratiques, à leur suicide intellectuel. D'ores et déjà, le pronostic vital de l'Université, l'une des plus anciennes institutions de la civilisation européenne, qui a essaimé sur la planète entière, est engagé, sans que les opinions publiques ni même sans doute les classes politiques en soient vraiment conscientes, du fait du matraquage ou de l'auto-intoxication idéologique dont elles sont victimes. Il est du devoir des chercheurs de déchirer le voile de l'illusion néolibérale qui, au nom de l'«efficacité», de la «mobilité» et de la «compétition», supposées être des gages «innovants» d'«excellence», livre la science à l'intérêt marchand et financier, c'est-à-dire la préparation de l'avenir au gain immédiat.

Appel « Chercheurs sans frontières ».

Il est de plus en plus évident que **la liberté de pensée, de recherche et d'expression n'est plus garantie nulle part**. On conçoit pourtant mal une recherche qui ne ferait que complaire aux puissances de l'économie et de la politique. Par quelle providence les découvertes les serviraient-elles spontanément ? **Les scientifiques ont donc dû conquérir leurs droits contre l'autorité en une histoire héroïque qui a conforté la croyance dans les progrès indéfinis de la raison et l'intérêt universel pour la connaissance**. L'optimisme n'est plus de saison et sans doute était-il en partie illusoire. Aujourd'hui, les menaces s'accroissent à l'endroit des scientifiques, dont l'autonomie est moins bien garantie. Quant à leur intervention motivée dans la sphère publique, elle est devenue dangereuse. Si les chercheurs ne tombent plus sous le coup des rigueurs des tribunaux de l'Inquisition, de nouveaux moyens de faire taire existent, plus en accord avec les mœurs et l'esprit du temps.

Depuis longtemps, les sanctions menacent les scientifiques opérant sur des secteurs sensibles : la privation des crédits, la calomnie, la dissuasion des étudiants, le refus des promotions et la censure. Comme un lâche soulagement devant les collègues soumis à des sanctions plus dramatiques dans les pays les plus obscurs, on s'en accommodait plus ou moins. On s'en accommodait aussi comme d'exceptions forcément provisoires. La menace est aujourd'hui plus pernicieuse : l'assignation en justice est à la fois un nouveau moyen et un symptôme plus général de l'introduction du cynisme pour réduire les scientifiques au silence. On parle volontiers de « guerre des idées », c'est en fait une guerre des intérêts contre les idées. Les boîtes à idées et autres think tanks essaient plutôt dans la sphère des groupes économiques les plus riches. La judiciarisation est un moyen coercitif de mener cette guerre où les règles sont biaisées par l'argent, puisque les riches initiateurs gagnent à tous les coups. Comment un chercheur peut-il faire face à un groupe économique ? Sa fragilité est criante. Il ne bénéficie ni des moyens financiers de cette lutte ni de la protection de son employeur, l'université et ici l'État, souvent le conseil d'administration de ce qui est devenu une entreprise comme les autres. Dans ce combat inégal, le puissant peut même se permettre le luxe de perdre judiciairement, car ses coûts sont négligeables et ceux de l'adversaire prohibitifs. Au moins peut-il compter que l'avertissement aura été utile et qu'il aura fait peur aux éventuels imitateurs. Quant aux coûts humains de la résistance individuelle, ils sont substantiellement plus élevés que ceux des organisations bureaucratiques.

Si des pressions extérieures plus ou moins légitimes s'efforcent d'orienter les recherches vers des résultats profitables, il est un point - difficile à situer - où la possibilité même de la recherche est en danger. Malgré sa détérioration, cette situation paraît encore éloignée de celle des pays où la liberté de chercher n'a jamais fait bon ménage avec le régime politique et les intérêts économiques. Plutôt que de se satisfaire d'un privilège, c'est une raison de plus pour résister. En l'occurrence, **les intérêts des chercheurs sont ceux de la démocratie, parce qu'elle offre des conditions de liberté nécessaires à la recherche. Après avoir été trop confiants dans les progrès de la raison et de la science, en partie épargnés par les conflits extérieurs, nous ne pouvons plus ignorer les menaces montantes**. La liberté se gagne en un combat sans fin. Les chercheurs y regagneront peut-être une dignité mise à mal par des décennies d'utilitarisme vulgaire.

Il faut donc fonder des mécanismes de solidarité entre chercheurs pour ne pas rester démunis face à plus fort que chacun d'entre nous. [...] Il est temps que la communauté des chercheurs s'empare de la protection de la recherche quelle que soit la discipline et quel que soit le pays : toutes les disciplines et tous les pays sont concernés, puisque la différence entre pays démocratiques et pays non démocratiques s'efface. Il serait, en outre, indécent que les scientifiques du monde entier ne s'engagent pas au profit des collègues les plus maltraités, dans les pays où la répression utilise encore les vieux outils de la violence policière.

Une organisation de chercheurs doit évidemment lutter avec les moyens de n'importe quel groupe menacé, mais aussi avec ses moyens spécifiques. Elle doit donc jouer son rôle d'information et de réflexion. La mise en place d'un site en ligne permettra de centraliser et de diffuser l'information et les travaux, d'amorcer des mobilisations. Si une profession peut prendre au sérieux la guerre des idées et la mener avec compétence et efficacité, les scientifiques ne sont pas les plus mal placés. À eux d'apporter leur **contribution intellectuelle à la défense et au progrès de la liberté de**

penser. Il ne s'agit pas seulement d'une défense corporatiste, ô combien nécessaire, mais d'une entreprise humaniste pour promouvoir la liberté en général.

Pour reproduire cet atelier :

Atelier 1 : Spécificités des argumentaires en milieu universitaire.

→ Mise en situation : convaincre un professeur de soutenir la campagne BDS.

Déroulement :

- ¼ d'heure en 3-4 petits groupes, pour réfléchir aux arguments propres au monde universitaire et comment y répondre.
- ½ heure de mise en situation.
- ¼ d'heure de bilan général.

Mise en situation tournante :

Un des intervenants joue un professeur à convaincre de soutenir la campagne BDS.

Un des groupes envoie un participant qui va commencer à expliquer le boycott universitaire.

Le « prof » utilise les arguments présentés ci-dessous pour répondre.

Après chaque séquence d'arguments, la mise en situation fait une pause, on discute des arguments échangés, un autre participant peut prendre la place du 1^{er} pour rejouer les mêmes arguments mais pour tester une autre manière de répondre.

3 séquences d'arguments :

Séquence 1 :

- discipline sans lien avec la colonisation.
 - Israël à la pointe de la discipline.
 - « Je suis astrophysicien et ma discipline, ici ou en Israël, n'a aucun lien avec la politique d'occupation, que je désapprouve par ailleurs. »
 - « Israël est à la pointe de la recherche en haute-technologie, je ne peux pas me couper de leurs centres de recherches. »
- Bonus : « C'est d'ailleurs un laboratoire israélien qui a conçu et qui construit les lentilles de mes télescopes, sans lesquelles je ne peux pas être à niveau. »

Séquence 2 :

- Science = liberté d'expression et d'enquête.
- Science = neutralité, objectivité, universalité... : différent de la politique.
 - « Les chercheurs et la science ont besoin de défendre leur liberté d'expression, d'enquête et de partenariat, justement contre les pressions du politique et de l'économique. »
 - « La science doit se couper de la politique si elle veut rester objective et universelle. Elle doit rester neutre et ne pas laisser les idéologies limiter leurs travaux. »

Séquence 3 :

- Université = liberté = critique.
- Intellectuels = dialogue et complexité.
 - « Les milieux universitaires sont toujours relativement libre, il y a une liberté d'expression et une critique interne. Il ne faut pas se couper des *ces* Israéliens. »

→ « Les intellectuels travaillent au dialogue et à la compréhension des problèmes complexes, au-delà de la politique et de leurs réductions idéologiques. »

Atelier 2 : construire une campagne unitaire : quelle stratégie ?

→ Débat mouvant.

Déroulement :

Les intervenants posent des questions, relativement clivantes, les participants se répartissent physiquement dans la salle selon les réponses.

Chaque groupe constitué autour d'une réponse explique son choix ; il est possible de changer de groupe au fur et à mesure des échanges d'arguments.

Garder 15 min pour faire le bilan à la fin.

Questions :

→ Pour rallier les chercheurs au BDS, il faut :

- démontrer l'apartheid universitaire israélien.
- démontrer les entraves de circulation des chercheurs palestiniens.
- démontrer les liens entre universités israéliennes et colonisation/occupation.

Relance : Garder les groupes répartis, et poser la même question, avec les mêmes réponses, mais en direction des étudiants. Y a-t-il des changements ?

→ Pour rendre le boycott universitaire visible dans les facs, il faut :

- convaincre les syndicats/associations étudiantes déjà implantées.
- construire des comités locaux dans chaque fac.

→ Pour être efficace, le boycott universitaire doit :

- faire que des universités prennent officiellement position, via leur CA.
- rallier les syndicats prof/étudiant à BDS.
- construire un mouvement large d'étudiants.
- focaliser les facs et labo en relation avec Israël pour les faire rompre.

Relance : Garder les mêmes groupes, mais remplacer l'efficacité par « ce sur quoi nous jugeront l'avancement de la campagne dans ½ ans.

- x universités ayant pris position.
- les principaux syndicats soutenant BDS.
- x comités locaux dans les facs.
- x rupture de relation.

Y a-t-il une efficacité jugée inatteignable ?